



## Revitalisation dans le quartier Non à la tour de place Québec

Par Graham Hay, résidant de la rue Saint-Joachim

La Société immobilière du Québec (SIQ), qui est le bras immobilier du gouvernement du Québec, se propose d'ériger à Place Québec une tour à bureaux de 11 étages au-dessus de l'aile située au coin des rues Saint-Joachim et Honoré-Mercier (autrefois Dufferin-Montmorency). Comme cette aile compte déjà 5 étages, le projet de la SIQ aura pour conséquence de porter à 16 étages l'immeuble qui est destiné à loger 1 200 fonctionnaires du gouvernement du Québec.

La présentation publique du projet de la SIQ a eu lieu le 30 avril dernier, à l'occasion d'une séance du conseil de quartier. Tous les citoyens présents se sont opposés au projet. Le conseil l'a malgré tout approuvé, par un vote de trois conseillers contre deux. Le comité exécutif de la Ville de Québec a quant à lui approuvé la recommandation du conseil de quartier, et a chargé le conseil d'arrondissement de tenir une consultation auprès des personnes touchées par le projet. Toutefois, le processus de consultation est pour le moment retardé car, en raison du budget présenté par le ministre Séguin, le projet de la tour à bureaux serait « sur la glace ».

Bien que la réalisation du projet soit suspendue, elle est loin d'être abandonnée. Nous devons donc continuer d'être vigilants, et faire pression pour que le gouvernement renonce définitivement à la construction de la tour de Place Québec. Car au cours des dernières décennies, le gouvernement a pris dans le quartier Saint-Jean-Baptiste une superficie considérable de terrain, il y a construit beaucoup d'édifices et y a amené un nombre plus que suffisant de personnes. Il doit maintenant cesser sa pression intolérable sur les résidents du quartier.

### De nombreux effets négatifs

La tour projetée à Place Québec aura des effets immédiats dans l'environnement, reconnaissent eux-mêmes les représentants de la SIQ et l'architecte. Elle entraînera ainsi une perte d'ensoleillement et engendrera du vent au sol même si la SIQ a tenté de minimiser le fait au cours de la présentation publique du projet.

La réfection du boulevard René-Lévesque a bénéficié d'un argument massue : l'élimination du mur « de la honte » qui séparait le quartier en deux. Or avec la tour à bureaux projetée, les immeubles déjà existants et les autres immeubles que certains voudraient



Photo Stéphane Robitaille

construire, on est à préparer un mur d'édifices qui est déjà en train de couper le quartier en deux.

La SIQ a-t-elle évalué, par ailleurs, les problèmes de circulation que son projet risquait d'entraîner? Ce secteur est déjà fort achalandé, tant à cause des véhicules privés que du transport en commun et des véhicules de livraison. Y amener quotidiennement 1 200 personnes de plus n'arrangera rien. Il semble étonnant de devoir le rappeler : l'avenue Honoré-Mercier et le boulevard René-Lévesque, même s'ils ont été refaits, ne débouchent pas, ou arrivent sur des voies ordinaires. Des bouchons de circulation se créent donc constamment et les automobilistes, pour tenter de les contourner, se répandent dans les voies étroites du quartier en créant d'autres bouchons.

En ce qui concerne le transport en commun, c'est aussi la congestion. En effet, pour reconduire le matin et ramasser le soir les milliers de personnes qui travaillent sur la colline parlementaire, le Réseau de transport de la Capitale doit mobiliser un nombre considérable de véhicules qui soit repartent à vide le matin, soit arrivent sans passager en fin d'après-midi, et au total ajoutent aux bouchons de circulation. De plus, en raison du très grand nombre de passagers qui prennent l'autobus aux mêmes endroits, c'est la bousculade. On s'étonnera, ensuite, que les

## ditorial

# Le confort et l'indifférence La crise, quelle crise?

Par Nicolas Lefebvre Legault

« Tout est sous contrôle, il n'y a pas de crise à (insérer le nom de la ville de votre choix). » Voici en gros comment titraient les journaux dans les jours et les semaines suivant le 1<sup>er</sup> juillet. Crise du logement? Quelle crise? Circulez, y'a rien à voir.

Une chance qu'il n'y a pas de crise du logement!! Dans l'ensemble du Québec, 1 748 ménages ont été déclarés admissibles au supplément au loyer d'urgence\* cet été. Soit 598 de plus que l'an dernier. Au moment d'écrire ces lignes, malgré l'aide gouvernementale, seuls 1 323 de ces ménages avaient trouvé un logement, tandis que les autres cherchent encore.

Dans la logique médiatique, l'intervention humanitaire aura sans doute permis « d'éviter le pire ». Et c'est peut-être ce qui fait dire aux médias et aux autorités qu'il n'y a « pas eu de crise ». La capacité d'indignation médiatique est très élastique. Il y a 3 ans, 400 ménages étaient sans logis le 1<sup>er</sup> juillet et tout le monde trouvait ça terrible. Aujourd'hui on en compte trois fois plus, et « il n'y a pas de crise ». Faut croire qu'on s'habitue à tout, même à l'intolérable barbarie du marché. Si être forcé de



Photo courtoisie Logemen'occupe

recourir à une organisation humanitaire comme la Croix Rouge pour héberger des centaines de ménages en catastrophe et aider des milliers d'autres à se trouver un logement, c'est « éviter le pire », j'aime mieux ne pas savoir c'est quoi « le pire » pour les médias et les gestionnaires de misère humaine.

C'est sûr, on n'a pas vu de familles entières poussées à

# Place Québec : rappel historique

Par Graham Hay, résidant de la rue Saint-Joachim

À la fin des années 50 et au cours des années 60, le gouvernement du Québec et la Ville de Québec ont décidé de créer un campus administratif et d'affaires sur la colline parlementaire. Ce campus, ou cité parlementaire, était délimité au sud par les plaines d'Abraham, au nord par l'axe des rues Saint-Joachim/Saint-Gabriel/Lockwell, à l'est par la future avenue Honoré-Mercier, et à l'ouest par l'avenue de Salaberry.

En gros, devaient être établis au sud du boulevard René-Lévesque les bureaux des ministères et organismes gouvernementaux, et au nord les immeubles des entreprises privées. On retrouve donc les édifices G, H et I, ainsi que le Grand Théâtre au sud, et le Hilton et Place Québec, Place Haute-Ville, ainsi que le 150, boul. René-Lévesque au nord. Pour desservir tous les immeubles projetés furent construits les axes routiers Dufferin-Montmorency et René-Lévesque.

En ce qui concerne le gabarit des bâtiments, il fut décidé que plus les immeubles seraient éloignés de l'hôtel du Parlement, plus ils seraient hauts, formant ainsi un « V ».

Ces travaux ont été réalisés à un coût humain très élevé. Plusieurs milliers de personnes ont été chassées du quartier pour laisser place aux bureaux, hôtels et autoroutes. Des mouvements de citoyens ont organisé une résistance et lorsque le Parti québécois est arrivé au pouvoir en 1976, la cadence de la construction a été ralentie, voire presque arrêtée.

À la fin des années 80, les travaux reprennent, mais à une échelle plus modeste, avec l'érection des immeubles autour du parc de l'Amérique-Française.

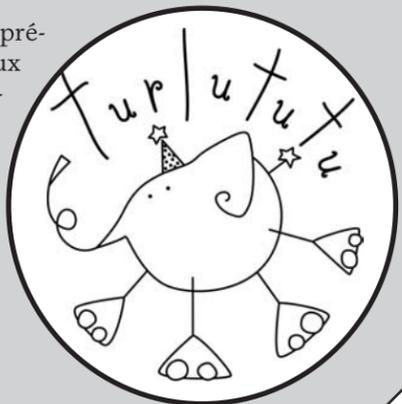
Dans les années 90, la construction principale fut celle du Centre des congrès, qui est un ensemble immobilier immense. Enfin en 2000, ce fut la construction de l'hôtel Palace royal.

On remarquera que sur le chapitre de l'habitation, très peu de choses ont été réalisées...

## March aux puces!

Le Centre Famille Haute-Ville se prépare pour son deuxième marché aux puces et a besoin de votre collaboration. Faites-nous don d'articles (jouets, vêtements de maternité ou d'enfants, livres, etc) qui ne vous sont plus utiles et ainsi vous aiderez le Centre Famille à amasser des fonds.

Appellez-nous au 648-1702.



## On n'en est pas à une contradiction près...

[NLL] La Chambre de commerce de Québec s'inquiétait, l'été dernier, de l'abandon de cinq secteurs économiques par la Société générale de financement (SGF). Les mêmes « acteurs économiques » qui poussent inlassablement pour un désengagement de l'État, la déréglementation et les baisses d'impôts – bref, qui ont un ordre du jour néolibéral – s'insurgent dès que les libéraux réduisent un tant soit peu le flot de subventions qui se déversent bon an mal an dans leur mangeoire. N'ayant pas peur du ridicule, la vénérable institution pousse le bouchon jusqu'à demander une intervention du gouvernement pour soulager le secteur touristique... abandonné par la SGF. Reste à savoir si ces ignobles lobbyistes pendus aux mamelles de l'État seront dénoncés par les chroniqueurs économiques du *Journal de Québec* et du *Soleil*... « Vous chantiez, j'en suis fort aise, eh! bien... dansez maintenant! »

### Suite de la une

résidents de Québec ne fassent pas la file aux arrêts d'autobus!

Se pressent dans le secteur, enfin, une multitude de véhicules de livraison. Le Centre des congrès a entraîné le transit d'un nombre considérable de véhicules lourds dans le quartier Saint-Jean-Baptiste. Eux aussi ajoutent aux problèmes de cir-

reprenne son bon sens le plus tôt possible et qu'elle défende enfin ses citoyens. Dans les années 90, la Ville était prête à chasser les fonctionnaires de l'édifice G pour y faire le Centre des congrès et un hôtel; aujourd'hui, ironiquement, elle semble croire que la présence de 1 200 fonctionnaires de plus dans le quartier changera mer et monde.



Photo E. Baillargeon / Les Déclencheurs

culution : ils détériorent la chaussée, sont particulièrement bruyants et polluent l'air. L'existence de la tour à bureaux augmentera leur nombre car pour desservir la tour, les véhicules de livraison devront obligatoirement utiliser le débarcadère du Centre des congrès. Lorsque celui-ci fut construit, les autorités assuraient que les camions disposeraient d'une aire d'attente, qu'ils seraient appelés au fur et à mesure que se libérerait le débarcadère. Or on voit fréquemment les véhicules lourds attendre sur la rue Saint-Joachim, en double file et le moteur en marche.

Quant à la Ville de Québec, son rôle semble particulièrement ambigu dans cette affaire. En effet, au lieu de protéger ses citoyens contre tous les inconvénients et nuisances provoqués par le projet de la tour à bureaux de Place Québec, elle donne l'impression d'en faire son propre projet. Compte tenu du refus unanime des participants à la présentation publique, la décision du conseil de quartier donne un goût amer à l'exercice. De plus, lorsque le gouvernement libéral a annoncé, dans la foulée du Discours du budget, son intention de réexaminer le projet, les autorités municipales ont menacé de mettre des affiches pour dénoncer la non-réalisation du projet. Il est à souhaiter que la Ville

Il est temps que les acteurs publics cessent de berner la population en disant que les projets tel celui de Place Québec sont faits pour « revitaliser le quartier Saint-Jean-Baptiste ». Le quartier a une forte vitalité malgré tous les assauts qu'il a subis. Ce qui fait sa vitalité, c'est sa population : les gens qui y résident et les petits commerçants qui s'y sont établis. Si les autorités veulent accroître la vitalité du quartier, elles doivent d'abord et avant tout favoriser l'habitation. Les projets comme ceux de Place Québec ne font que détériorer les conditions de vie et chassent les gens. Il ne faudrait pas que Saint-Jean-Baptiste devienne comme le Vieux-Montréal : un désert le soir et les fins de semaine.

Le gouvernement a suffisamment pris aux gens du quartier au cours des dernières décennies. Il est temps qu'il reconnaisse ses erreurs et renonce définitivement à construire quoi que ce soit d'autre sur la colline parlementaire. Certes, on ne refait pas le passé, mais on peut penser mieux l'avenir.

**Toute personne intéressée à l'opposition à la construction de la tour de Place Québec peut communiquer avec le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste au 522-0454.**

### Suite de l'éditorial

l'itinérance, comme dans la Ville Reine et les métropoles américaines. On n'a pas vu de scènes sensationnelles de pillage des biens de ménages jetés à la rue avec leurs affaires. La crise a été bien gérée pour ne pas gâcher le paysage, et éviter de donner à Québec, Montréal ou Hull des allures de Lima. L'Office municipal d'habitation de Québec a même été redoutablement efficace. Cent dix ménages ont été déclarés admissibles au supplément au loyer d'urgence dans la région de la Capitale-Nationale. Au moment d'écrire ces lignes, l'Office avait fermé les livres et allait jusqu'à refuser d'aider davantage de ménages sans logis, arguant que la « non-crise » et les budgets étaient dépassés. Comme par hasard, le gouvernement avait alloué 110 suppléments à la Ville de Québec. Ailleurs, ils ont débordé, mais pas ici où tout est si propre et si bien ordonné. Tant pis pour la pression sur les organismes communautaires et les ressources d'hébergement.

À côté de la vache folle, du SRAS ou du black-out du Nord-Est, la crise du logement, c'est de la petite bière qui ne fait plus vendre de journaux. Sans mobilisation populaire et spectaculaire pour faire bouger les choses, les médias n'embarquent plus. Ils se disent sans doute que les gens sont habitués, qu'il faut leur montrer d'autre chose. Et puis, la Croix Rouge fait tellement bien sa job qu'elle a rendu la crise invisible. Aussi invisible que les refuges pour itinérants qui débordent en plein été. Invisible comme ces 17 personnes qui se sont fait refuser l'accès aux refuges pour itinérants de Québec, un soir du mois d'août. Invisible comme les pauvres le sont toujours quand ils ne se révoltent pas.

\* Le Supplément au loyer d'urgence est une aide gouvernementale temporaire, d'une durée d'un an, permettant aux ménages sans logis de ne consacrer que 25 % de leur revenus au loyer (le reste étant fourni par le gouvernement).

## Centres de la petite enfance

# La fin des garderies à 5 \$ pour tous

Par Amélie Tendland

Le 13 août dernier Claude Béchar, ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, rendait public un document sur l'avenir des services de garde au Québec devant servir de base pour des consultations enclenchées début septembre. Trois scénarios étaient présentés afin de revoir le financement des garderies, jugées trop coûteuses par le gouvernement.

Dès avant le début des consultations, les trois hypothèses proposées par le ministère paraissaient claires quant à l'avenir du système québécois de services de garde : l'époque des garderies à 5 \$ pour tous tire à sa fin. Ce sont les parents, et eux seuls, qui assumeront l'augmentation.

Selon le scénario retenu, le gouvernement compte récupérer entre 50 et 130 millions de dollars annuellement. Trois hypothèses se dessinent : soit les frais passeront de 5 \$ à 7 \$ par jour, soit les tarifs seront modulés en fonction des revenus des parents, les riches déboursant davantage, soit la participation parentale sera ajustée en fonction du coût global du système, et passerait par exemple à 20 % du coût global, plutôt qu'à 15 % comme c'est le cas actuellement.

Ainsi peu importe le scénario qui sera privilégié, le gouvernement libéral n'entend pas poursuivre le système des garderies à 5 \$. Et cela ne surprend personne puisque depuis le printemps, le gouvernement prépare le terrain à coup de chiffres et de statistiques sensés nous prouver que le système coûte trop cher. C'est qu'il faut baisser les impôts des contribuables! Les impôts des plus nantis baisseront donc, en partie grâce aux frais supplémentaires que devront déboursier les parents pour envoyer leurs enfants à la garderie.

Au nom de la réduction des dépenses, c'est toute la politique familiale québécoise développée depuis 1997 (politique sociale qui faisait de l'enfant une priorité) qui est remise en question. L'universalité des garderies à 5 \$ relève de la volonté que toute la société québécoise doit soutenir financièrement ses enfants, que nous soyons parents ou non. Avec ses trois scénarios de financement, le ministre Béchar entend ne faire payer la note qu'aux parents. Pourtant, au-delà des dépenses qu'engendrent les services de garde, il faut considérer l'investissement que représente ce choix de société. Or à l'évidence, la société québécoise tient à son service public tel qu'il est maintenant : les parents ont manifesté par milliers à Montréal en juin, et plus de 130 000 ont signé une pétition pour le maintien de l'universalité des garderies à 5 \$ et le développement des CPE.

Les dépenses reliées aux garderies à 5 \$ ont augmenté depuis leur création en 1997, et le système coûte cher au gouvernement. Mais plutôt que de faire payer la note aux parents, le gouvernement Charest devrait se tourner vers le fédéral, qui demeure un des grands gagnants de la politique familiale instaurée en 1997. En effet, les parents utilisateurs des garderies à 5 \$ ne reçoivent des crédits d'impôt fédéraux que sur ce montant, et permettent ainsi au fédéral d'économiser annuellement 50 millions de dollars. Au total, donc, une économie de plus de 200 millions qui n'a jamais été renvoyée au Québec.

Certes, le système des garderies à 5 \$ n'est pas parfait et demande un financement important. Et le gouvernement libéral nous le rappelle! Ce qu'il oublie cependant de dire, c'est que le système constitue un réseau unique, cité en exemple un peu partout en Amérique du Nord. Surtout, il oublie qu'un service de garde public et universel pour nos enfants constitue un investissement à long terme qui ne peut qu'être bénéfique pour la société québécoise.

# Les garderies privées plutôt que les CPE

Par Amélie Tendland

Le document de consultation publié à la mi-août par le gouvernement afin d'assurer l'avenir du système québécois de services de garde annonçait la fin des garderies à 5 \$ pour tous. Mais ce n'est pas tout. Le gouvernement Charest annonçait également qu'il tournait le dos aux centres de la petite enfance (CPE) pour la suite du développement du réseau. Orientation qui risque de bouleverser tout autant le système que la contribution des parents.

Le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille affirme qu'il faut absolument réduire les coûts reliés aux services de garde afin d'assurer leur survie. Son document de consultation explique aussi que l'augmentation est largement due à l'ouverture des nouvelles places au cours des dernières années. L'augmentation des coûts devrait donc diminuer d'elle-même dès l'achèvement du réseau en 2006. En vérité, le gouvernement cherche à récupérer 100 millions par année, de un, en augmentant la contribution parentale, de deux, en créant les nouvelles places selon les formules les moins coûteuses.

Le réseau des services de garde devrait être achevé en 2006 avec un total de 200 000 places subventionnées par l'État. D'ici là, 33 731 places devront donc être créées. En réalité, 18 531 places ont déjà été autorisées, en plus des 3 000 places en garderie privée. En reste donc 12 200. Selon les trois scénarios élaborés par le gouvernement, ces places seront implantées exclusivement en milieu familial, exclusivement en garderie privée, ou encore partagées entre haltes-garderies et garderies privées. Rien, donc, pour la poursuite du développement des CPE.

Le scénario qui semble privilégier le ministre Claude Béchar demeure la création de nouvelles places au sein des garderies à but lucratif. Le document de consultation ne démontre cependant aucunement les avantages des garderies privées par rapport aux centres de la petite enfance, excepté les moindres coûts qui découleraient de cette formule. Mais au-delà des coûts, il faut évaluer la qualité des services offerts, qui ne saurait être moins importante pour nos enfants. Or, question qualité, les CPE semblent l'emporter.

Les CPE sont de petites corporations sans but lucratif gérées par un conseil d'administration formé majoritairement de parents bénévoles qui s'engagent donc directement dans le centre et assurent la qualité des services offerts. Les CPE proposent également un programme éducatif qui leur permet d'être beaucoup plus que des simples lieux où les enfants sont surveillés en attendant le retour des parents. Le développement du réseau des CPE a aussi fait que le travail des éducatrices soit reconnu à sa juste valeur. Par ailleurs, dans les CPE, deux éducatrices sur trois détiennent une formation reconnue, contre une sur trois dans les garderies à but lucratif. Ces dernières, qui ne comportaient que 16 % des places à 5 \$, récoltaient pas moins de 54 % des constats d'infraction donnés par le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille en 2002-2003. De

plus, 70 % des plaintes de parents adressées au ministère les concernaient en 2001-2002. Voilà autant d'arguments qui attestent de la plus grande qualité des centres de la petite enfance.

Si le gouvernement tient absolument à créer de nouvelles places dans les garderies privées en se fondant sur le seul argument financier, il ne peut accepter que les services offerts soient de moindre qualité. Il devrait donc exiger des garderies privées qu'elles satisfassent aux mêmes conditions que celles imposées aux CPE, ainsi qu'une présence dans toutes les régions du Québec et non pas seulement là où la rentabilité est meilleure. Force serait alors de constater que les garderies privées coûtent aussi cher que les CPE. Mais pourquoi donc les subventions gouvernementales soutiendraient-elles un réseau de garderies privées, plutôt qu'un réseau public de milliers de petites corporations sans but lucratif? Il me semble clair que nos impôts doivent aller au service de garde public et universel des CPE, d'autant que ceux-ci ont largement prouvé la qualité et l'efficacité de leurs services.

1. Ces plaintes sont reçues par l'Office des services de garde à l'enfance. Les chiffres furent présentés début juillet en session parlementaire, à l'occasion de l'étude des crédits du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille. Pour le bilan 2001-2002, on peut également consulter l'article de la directrice du Bureau des plaintes du ministère, M<sup>me</sup> Rocher (disponible sur le site de l'Association des garderies privées du Québec : [www.agpq.ca](http://www.agpq.ca)).

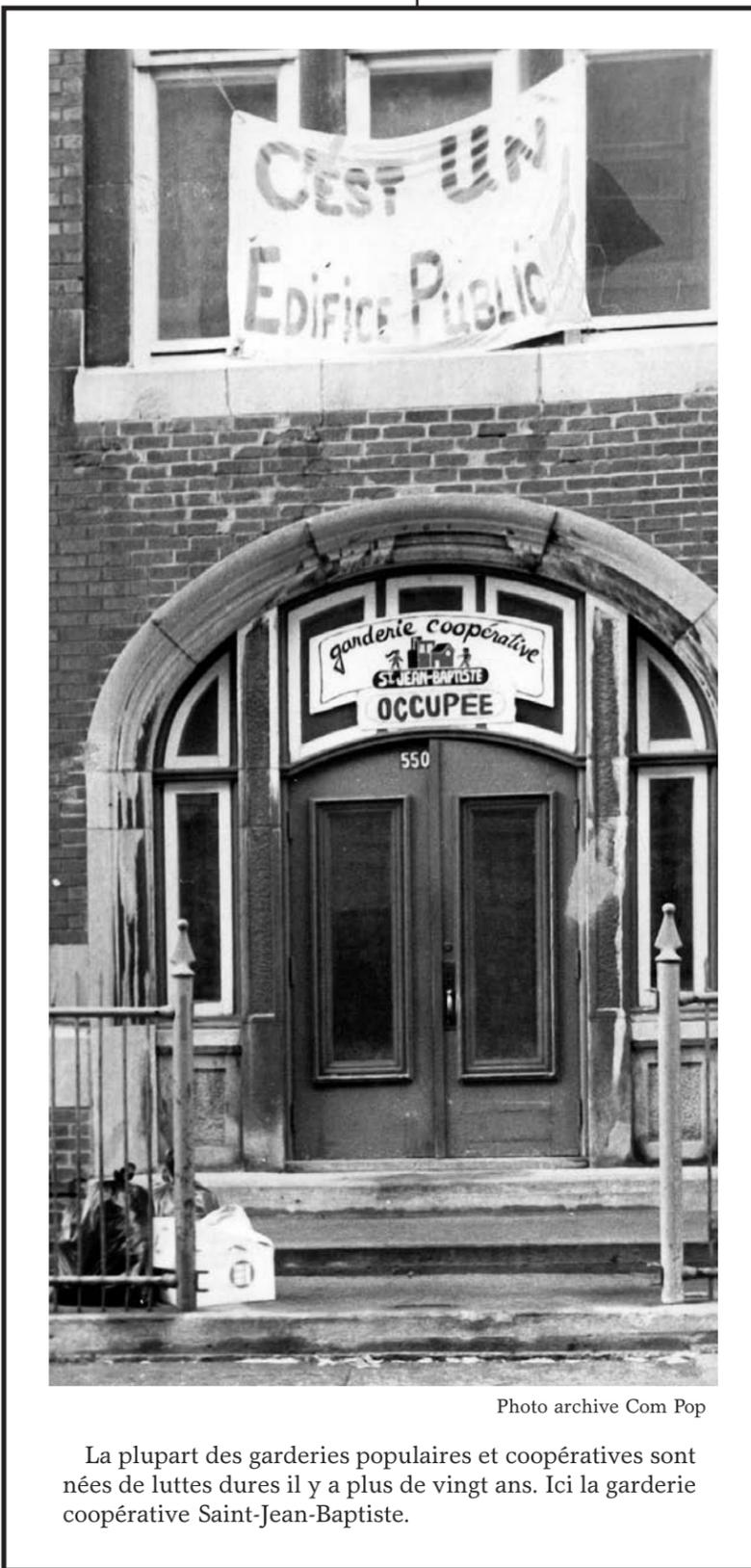


Photo archive Com Pop

La plupart des garderies populaires et coopératives sont nées de luttes dures il y a plus de vingt ans. Ici la garderie coopérative Saint-Jean-Baptiste.

# Faubourg Libéré-Libertin-Libertaire

Par Yves Gauthier

Chaque quartier d'une ville possède ses attributs. Saint-Jean-Baptiste, lui, se démarque par son multiculturalisme, son multiethnisme ainsi que sa forte proportion de commerçants, de résidents et de visiteurs appartenant à la communauté homosexuelle et ses variantes.

Alors que le gouvernement fédéral en est, enfin, à redéfinir le concept de mariage pour peut-être y inclure les conjoints de même sexe, et pendant que de faux-culs bénits jettent de hauts cris et s'enflamment à l'idée de voir le Canada se transformer en Sodome et Gomorrhe, le faubourg Saint-Jean-Baptiste vit tranquillement une coexistence pacifique avec une

communauté altersexuelle – ce néologisme désignant les personnes aux pratiques sexuelles autres qu'hétérosexuelles – de plus en plus présente, et ce, depuis plus d'un quart de siècle.

La ville de Québec est depuis longtemps le pôle d'attraction pour les personnes altersexuelles de la grande région de Québec et de l'est du Québec, passage obligé vers la métropole.

Au début des années 80, avec le changement de vocation de l'historique taverne Mallette sur la rue d'Aiguillon, un mouvement irréversible a été amorcé. La presque totalité des activités commerciales, communautaires, artistiques de la communauté homosexuelle de la région se font dans le faubourg. Discos, bars, saunas pour hommes, merceries, clubs vidéo, Bed & Breakfast et *tutti quanti* ont maintenant pignon sur rue dans le quartier. La prostitution masculine n'a pas été en reste : en témoignent la rue d'Aiguillon et son cortège de prostitués mâles, qui ont défrayé les manchettes de façon récurrente au cours des deux dernières décennies.

Malgré ce que certains ont pu voir comme une « invasion barbare », la cohabitation s'est faite dans une saine acceptation des uns et des autres. S'il y a concentration relative de la communauté altersexuelle dans le quartier, celle-ci s'est agréablement fon-

due parmi les autres résidents et commerçants. Contrairement au village gay de Montréal, le quartier affiche une belle mixité, ce qui l'épargne de se voir accoler l'étiquette peu flatteuse, voire équivoque, de ghetto.

La trame résidentielle et commerciale ainsi que la vie des résidents du quartier s'en trouvent enrichies à tous les points de vue.

Le quartier Saint-Jean-Baptiste est une zone exemplaire de tolérance, proche de l'acceptation inconditionnelle de la culture gaie sur laquelle il faudrait bâtir. Dommage que certains politiciens ne l'aient pas encore compris, ni évalué son potentiel créateur à sa juste valeur. Mais depuis quand faut-il se fier sur les politiciens pour faire office de traction avant?

Mais attention, pour les minoritaires, rien n'est jamais totalement acquis. Il faut se méfier du discours d'une poignée de créationnistes-fundamentalistes de tout acabit ayant une névrotique fixation compulsive sur la sexualité et la mort. Au nom d'une castratrice morale piétiste, ces derniers refusent de plus en plus ouvertement aux altersexuels la reconnaissance pleine et entière de leurs droits.

Le combat n'est pas encore terminé!



**BLOC**  
QUEBÉCOIS

**17 octobre :  
Journée  
internationale pour  
l'élimination de la  
pauvreté.**

La Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté nous rappelle l'urgence d'agir et la nécessité de se donner une société plus juste.

**Christiane Gagnon**  
Députée de Québec

320, rue Saint-Joseph Est, bur. 209  
Québec (Québec) G1K 8G5  
Tél.: 523-6666 Téléc.: 523-6672  
Courriel: [gagnoc1@parl.gc.ca](mailto:gagnoc1@parl.gc.ca)

## Arrêtez ça fait mal!

Par Yves Gauthier

**Les organisateurs d'événements ou de manifestations publics ont la fâcheuse tendance à gonfler les chiffres d'affluence.**

À titre d'exemple et à des fins purement informatives, il faut relever à gros traits rouges qu'au cours de la grande marche pour la paix organisée à Montréal avant l'invasion de l'Irak, les organisateurs ont évalué la participation populaire à 250 000 personnes. Sur demande expresse de Radio-Canada, un organisme indépendant et compétent, se basant sur les images vidéo de la manif et d'autres méthodes, a plutôt estimé la foule à un maximum de 49 000 personnes. L'enthousiasme des organisateurs avait quelque peu emballé leur jugement, comme c'est trop souvent le cas. Après les dernières manifestations contre l'Organisation mondiale du commerce (OMC), au cours du mini-sommet de Montréal de juin dernier, le porte-parole de la police, afin de montrer l'habileté des forces de l'ordre à contrôler les manifestations (et justifier les arrestations massives) faisait également référence à la marche de la paix en évaluant la foule, lui, à 200 000 personnes. Inflation, quand tu nous tiens...

Les deux dernières parades de la Fierté gaie de Montréal auraient attiré 800 000 personnes selon les responsables, mais guère plus de 200 000 selon certains observateurs avertis.

En ce qui concerne la première édition de Fierté Québec 2002, le grand artisan de la

fête avait prédit 100 000 participants. Croyez-le ou non, le chiffre magique a été atteint. Il faudrait cependant préciser que ce chiffre n'a jamais été corroboré officiellement par une autorité indépendante et compétente.

Mais cette année, les organisateurs vont probablement doubler le nombre espéré de participants. Et vous savez quoi? En faisant le bilan de la fête, ils nous diront qu'ils ont atteint leur but. C'est probablement meilleur pour les subventions et les commandites.

Si des données aussi importantes que celles de la participation populaire à un événement sont manipulées avec autant de légèreté, on peut aisément présumer que nous sommes confrontés à bien d'autres types de manipulations sur d'autres sujets. D'où la prudence que nous devons afficher quant à la publication de données venant des différents organisateurs d'événements, quels qu'ils soient. Ces derniers doivent faire preuve de rigueur intellectuelle. Il en va de leur crédibilité et des personnes qu'ils disent représenter.

**Et que dire de l'appellation Fierté Québec 2003!?!?**

Malgré toutes les circonvolutions et pirouettes faites au cours des dernières années par rapport à l'appellation de la fête, faut être passé maître de l'entourloupette et du travestisme pour que le nom de l'événement évacue toute référence à l'altersexualité.

**Fierté Québec au lieu de Fierté gaie, au lieu d'Affirmation altersexuelle.**

Fier par rapport à qui et à quoi? D'autant qu'une connotation malsaine peut être associée au mot fierté dès lors qu'il se définit dans un rapport à d'autres personnes. Dans ce cas-ci, le rapport se fait implicitement au détri-

ment des hétérosexuels.

Et surtout, comment peut-on, en toute logique, être fier de quelque chose dont on n'est même pas responsable?

Vues sous cet angle, les expressions Fierté Québec et Fierté gaie sont complètement absurdes, si bien entendu on s'accorde sur le fait que les mots sont vecteurs de concepts.

Il est malheureux que les organisateurs des activités de Fierté Québec 2002 et 2003 n'aient pas saisi l'occasion pour se démarquer et corriger cette confuse appellation; parce qu'à force de vouloir éviter de nommer la chose par son nom, on évacue la valeur intrinsèque que prennent l'affirmation de sa sexualité pour les uns, et l'ouverture et l'acceptation pour les autres.

De plus, même si nous reconnaissons que tous ont droit de cité, est-il absolument nécessaire d'utiliser uniquement des images de travestis comme figures de proue pour toutes les grandes manifestations publiques des altersexuels? La majorité des homosexuels ne s'identifient pas et n'aiment pas être identifiés à des gens qui, par leur accoutrement, nient ce qu'ils sont (des hommes homosexuels), et accordent ainsi le dernier mot à ceux qui voudraient occulter les homosexuels en les travestissant en femmes.

En tout cas moi, en tant qu'homosexuel, je m'oppose obstinément à ce que mon orientation sexuelle se résume officiellement à l'image d'un travesti.

Un jour peut-être, nous, de la « fif-fure », ferons preuve d'un peu plus d'imagination et serons fiers de ce que nous accomplissons et non de notre état d'altersexuels. C'est à souhaiter.

Ouvert 7 jours Salon environnemental

# motus

Chantal, Vicky  
et Marie-Line

coiffure

391 St-Jean, Québec. Téléphone 523-6522

# Une pipe avec ça?

Par Yves Gauthier

À première vue nous pourrions croire qu'enfin, la formule de la quadrature du cercle, depuis des siècles cherchée, a été trouvée par les responsables de l'Association socioculturelle gaie de la Capitale-Nationale. Alléluia! Que sonnent les cloches! Que jubile le peuple du faubourg!



Élaboré par un groupuscule, mis sur pied au cours d'une assemblée générale de fondation regroupant neuf membres mais sans véritable consultation auprès de la communauté gaie de la région, un nouvel organisme, l'Association socioculturelle gaie de la Capitale-Nationale (ASCGCN), a maintenant pignon sur rue au 227, rue Saint-Jean.

Le 25 juin dernier, une conférence de presse soulignait le lancement officiel de l'Association en présence physique de quelques invités d'honneur, en présence virtuelle (sous forme de lettre d'appui) de quelques autres, et en l'absence remarquable de plusieurs, dont la députée de Taschereau.

Si une conférence de presse a pour but premier de donner de l'information pertinente sur un sujet précis,

force est d'admettre que celle-ci nous a laissés sur notre faim. On a plutôt assisté à une énumération de mots creux et de concepts vagues et nébuleux ainsi qu'à une élégie d'autocongratulation.

Qui plus est, c'est enveloppés d'un épais brouillard que nous avons quitté les lieux.

Les responsables de l'ASCGCN veulent, disent-ils, mobiliser des individus, des organismes autour d'un projet à vocation commerciale, dirigé par des bénévoles. Mais ils ne précisent pas leurs projets qui prennent assise sur une vague notion d'activités culturelles gaies, et non-gaies, à partir d'une charte dont l'objectif premier est la mise en valeur de l'identité homosexuelle. L'Association veut recruter des membres (coût : 25 \$) de toute la région, tous sexes confondus (en signe d'ouverture!), mais limite le membership aux hommes et organismes gais dans le but de former un club privé (le mot est fort) dont les femmes sont exclues. Le tout sera administré, pour reprendre les mots du président de l'Association, « toujours dans le plaisir, jamais par devoir ». Pourrait-il nous donner le nom de son pusher s.v.p.? On se demande sur quel nuage "nirvanesque" les promoteurs d'un tel projet flottent.

Comment tout cela fonctionnera-t-il concrètement? Mystère et boule de gomme! On nous dit d'avoir la foi!

En privé, et après beaucoup d'hésitations, l'émittance grise derrière cette association (et copropriétaire des locaux loués à l'organisme) affirme que des projets très lucratifs sont sous le boisseau, mais ne saurait dire lesquels. Étonnant n'est-ce pas?

Quels seront les coûts de location des locaux? Ce sera à voir.

Comment le tout fonctionnera-t-il? Ça va dépendre.

Quelles sont les activités culturelles prévues (à part parades de mode, danseurs à gogo et vente de hot dogs

sur la rue)? On ne sait pas. Il reviendra aux membres, qui seraient au nombre de 30 nous dit-on, de décider.

Pour un organisme à but non lucratif, un conseil d'administration sert de fer de lance à l'ensemble de ses membres. Si on veut l'engagement de nombreux bénévoles pour la réussite du projet, il faudra être plus précis, établir des échéanciers, et ne pas avoir peur d'aller chercher les fonds disponibles aux



différents paliers gouvernementaux, et plus particulièrement au niveau municipal. Vouloir élaborer des activités culturelles de qualité, qui présentent l'identité homosexuelle, sans autre apport que le bénévolat, relève de l'utopie. Les activités commerciales liées au projet ne pourront jamais suffire à la tâche, ne serait-ce que pour couvrir les coûts inhérents à l'aménagement d'une salle adéquate de diffusion permanente.

Trop souvent on demande aux représentants des médias d'agir en hérauts et d'annoncer sans esprit critique des informations tronquées, alambiquées, filandreuses, voire fallacieuses. Nous ne participons pas à ce genre de banquet!

Ceux et celles qui voudraient quand même de l'information supplémentaire sur cette nouvelle association peuvent contacter Georges Tremblay (623-7916) ou Mario Ouellet (529-2433).

## Erreur machiétrale

Par Yves Gauthier

Discrimination, quand tu nous tiens! Pour faire partie de l'Association socioculturelle gaie de la Capitale-Nationale, il faut posséder un pénis (naturel!).

Il y a un an, la capitale nationale recevait quelques milliers d'altersexuels venus souligner les 25 ans de la Charte québécoise des droits et libertés. L'article de la charte interdisant toute discrimination selon l'orientation sexuelle était spécialement à l'honneur. Mais plus fondamentalement, c'est l'interdiction de toute forme de discrimination qui était célébrée. Il est donc assez étonnant que les dirigeants de l'Association socioculturelle gaie de la Capitale-Nationale (ASCGCN) aient décidé de n'accepter que des membres masculins dans leurs rangs. Posséder un pénis (naturel) est une condition *sine qua non* pour être membre et avoir accès au « club privé » (sic) auquel donnent droit les frais de membership exigés pour faire partie de l'association. C'est écrit noir sur fond de couleur dans le dépliant de promotion sous la rubrique « Qui peut être membre » : l'ASCG est réservée aux (re-sic) hommes gais ou aux organismes qui s'adressent principalement aux hommes gais.

Le plus étonnant c'est que Lynda Cloutier, la représentante de la Ville et conseillère du quartier Saint-Jean-Baptiste, et Claudine Metcalfe (lesbienne militante), représentante de la ministre de la Culture et des Communications, ne se soient pas insurgées contre autant d'incohérence, et surtout de discrimination aussi candidement avouée. Est-ce que leur présence à la conférence de presse (qui soulignait l'inauguration officielle des locaux), et leur indifférence lorsque la question a été soulevée par un représentant de l'Infobourg, doivent inciter à crier qu'elles cautionnent une telle attitude de la part de l'ASCGCN? Sinon, elles doivent se prononcer illico et publiquement



contre une telle forme de discrimination qui n'a évidemment pas sa place.

L'auteur de ces lignes a pour sa part déjà signifié aux responsables de l'ASCGCN que son adhésion à l'organisme était conditionnelle au retrait de toute clause discriminatoire pour en devenir membre.

**Infos alternatives!**  
[www.cmaq.net](http://www.cmaq.net)

### RESTAURANT DE QUARTIER



PLUS DE 100  
CHOIX AU MENU,  
TERRASSE,  
VERRIÈRE,  
DÉJEUNER,  
MENU MIDI,  
TABLE D'HÔTE,  
5 À 7,  
METS POUR  
EMPORTER

Qui a eu cette idée folle  
Un jour d'inventer l'école  
C'est ce sacré Charlemagne  
D'autres en ont eu ras-le-bol  
Un jour, ont cette idée folle  
De ce charmant restaurant  
Plein de babioles  
Que l'on préfère  
À ces bancs d'écoles

298, RUE SAINT-JEAN  
RÉSERVATIONS : 647-3031  
OUVERT DE 8 HRS À 23HRS

# L'avenir mondial des forêts : c'est dans Saint-Jean-Baptiste que ça se passait!

Par Émilie Dufour

Du 21 au 28 septembre 2003 se tenait à Québec la plus importante rencontre forestière sur la scène internationale : le XII<sup>e</sup> Congrès forestier mondial, organisé sous le patronage de l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Y ont participé près de 5 000 congressistes venant de quelque 160 pays, qui sont rassemblés sous le thème « La forêt, source de vie ». Nous étions tous invités à y participer, aux côtés de l'élite économique et politique de la foresterie mondiale... à condition de déboursier les 700 \$ de frais d'inscription! À notre avis, le thème aurait dû être « La forêt, source de profit ».

Le Congrès forestier mondial est accessible à tous, vous devez simplement déboursier 700 \$ de frais d'inscription! De fait, la population du Québec et d'ailleurs est exclue de la gestion de la forêt publique. Pour cette raison, le comité Forêt des AmiEs de la Terre de Québec et d'autres groupes écologistes ont organisé des activités parallèles dans le but de tisser des liens entre les défenseurs des forêts, de sensibiliser la population du Québec aux enjeux reliés à la foresterie et aux diverses possibilités existantes, d'informer les participants du Congrès forestier mondial que le Québec n'a pas de leçon à donner et de mondialiser notre solidarité avec les populations d'ailleurs, également exclues de la gestion de leurs ressources forestières.

### Opposons-nous et proposons!

Une série d'ateliers et de conférences ont présenté de façon générale les enjeux relatifs aux forêts et à la foresterie actuelle et ont permis d'échanger sur cette réalité méconnue.

Pendant la journée précédant l'ouverture officielle du congrès, les écologistes ont occupés le parc St. Matthew. Cette activité a été l'occasion du lancement de la semaine des éco-alternatives forestières. Le samedi 20 septembre, toute la population était invitée au parc St. Matthew pour participer aux ateliers et kiosques des éco-alternatives forestières. Tout écologiste désirant présenter un kiosque ou un atelier sur différents thèmes relatifs la forêt était le bienvenu.

Le 21 septembre, journée de l'ouverture officielle du congrès, a eu lieu une grande marche de plus de 400 personnes dénonçant la tenue de cet événement et exposant les réalités reliées à la foresterie industrielle. La marche, qui s'est déroulée dans Saint-Jean-Baptiste fit la tournée de plusieurs ministères. Elle se voulait festive et bruyante, afin de faire entendre l'opposition citoyenne au pillage sauvage des ressources forestières mondiales.

### L'industrie sait qu'elle doit se méfier de la démocratie!

Comme partout dans le monde, la philosophie forestière généralement admise au Québec consiste à laisser l'industrie faire ses profits au détriment de la ressource, des régions et des travailleurs et travailleuses, pendant que les contribuables paient les pots cassés. Puisque la logique néolibérale nous exclut de la gestion du patrimoine forestier mondial et que l'unique préoccupation de l'industrie est de s'approprier le bois au moindre coût, peu importe les conséquences, nous devons nous opposer à cette foresterie destructrice. À l'instar des sommets de Rio de Janeiro, de Johannesburg, ou de la rencontre de l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) qui a eu lieu à Québec en 1996, le Congrès forestier mondial servira encore une fois de paravent à l'incurie et à l'inaction de nos gouvernements inféodés à la grande entreprise.



Dossier réalisé par le comité forest des AmiEs de la terre de Québec.



## Le Copiste du Faubourg

DÉCOUVREZ  
NOTRE GRAND CHOIX  
DE PAPIERS FINS ET ARTISANAUX

Matériel scolaire et de bureau

Photocopie N&B et couleur

Cartouches jet d'encre

Papeterie

Télécopie

Libre service ordinateurs

Poste Internet

Calligraphie

Lundi, mardi, mercredi 9 h à 18 h

Judi, vendredi 9 h à 21 h

Samedi, dimanche 11 h à 17 h

545, rue Saint-Jean, Québec

☎ 525-5377

## Comité populaire Saint-Jean-Baptiste



Tél.: 522-0454

Fax : 522-0959

490, Saint-Jean, Québec (Québec) G1R 1P4

*L'Infobourg est un journal de quartier(s), publié douze fois par trois ans et diffusé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste. La rédaction ne croit pas à l'objectivité journalistique et est consciente qu'en général, elle défend un point de vue partisan. Ce point de vue, c'est celui de la défense des droits et des intérêts des classes populaires. Malgré cette orientation partisane, l'Infobourg s'abstient généralement de mentir!!! La rédaction se réserve le droit de refuser, corriger, réécrire ou couper les textes qu'elle reçoit et ce, au bénéfice des lecteurs. Le contenu des articles n'engage que leur auteurs (ce qui veut dire qu'ils ne reflètent pas toujours l'opinion de l'éditeur).*

Depuis 1976, une force dans le quartier pour la défense des droits sociaux, politiques et culturels de la population.

Des questions?

Envie de vous impliquer?

N'hésitez pas, contactez-nous!

L'INFO  BOURG  
vol 15 no 9

780, rue Sainte-Claire  
Québec (Québec) G1R 1P4

Tél. : 522-0454 - Fax: 522-0959

Comité de rédaction : Yves Gauthier, Graham Hay, Émilie Baillargeon, Amélie Tendland, Marie-Hélène Drapeau, Émilie Dufour, Nicolas Lefebvre Legault, Stéphane Robitaille.

Équipe technique : Francine Bordeleau (correction), Ian Renaud-Lauzé (infographie).

Publicité : Martin Têtu (522-0454).

# Le Québec : Un modèle de gestion forestière viable ?

Par **Émilie Dufour**

**Durant le seul XX<sup>e</sup> siècle, plus de la moitié de la forêt mondiale aurait été détruite! Le Québec n'est pas en reste et n'a pas de leçon à donner.**

Ce pillage forestier s'accélère au rythme de deux terrains de football par seconde. Résultat : 80 % des forêts primaires, soit celles qui n'ont pas été modifiées par l'activité humaine, sont disparues de la surface du globe. La logique marchande soutenue par le génie forestier justifie les coupes à blanc et les coupes illégales, et menace ainsi la plupart des écosystèmes forestiers à l'échelle planétaire. La triste vérité, c'est que le patrimoine forestier mondial est sous l'emprise d'une industrie qui le viole et le dilapide - environ 150 industries, en effet, dominent le marché mondial des produits forestiers - afin d'empocher des fortunes colossales en s'assurant toujours de la complicité des États.

Le Québec était tout fier d'accueillir, cet automne, 5 000 congressistes représentant l'élite politique et économique de 160 pays, à l'occasion du Congrès forestier mondial. Tous et toutes étaient invités à déboursier 700 \$ pour se rassembler joyeusement autour du thème « La forêt, source de vie ».

Le Québec n'a cependant pas de leçon à donner en matière de gestion forestière. Deux siècles d'exploitation forestière ont ici conduit à une forêt en perte de biodiversité, donc plus vulnérable aux épidémies d'insectes. De plus, sur le plan socioéconomique, nos régions forestières sont déstabilisées par la pénurie de bois. Dans leurs velléités à toujours conquérir de nouvelles forêts à piller, les compagnies forestières vident un territoire de ses ressources et étranglent le moteur économique de plusieurs villes et villages. La montée du chômage, l'exode rural, et de nombreux problèmes sociaux sont les symptômes du déracinement des forêts et des communautés qui vivent à

proximité de cette ressource.

## Brève rétrospective sur les politiques forestières

Jusqu'en 1972, l'industrie avait un droit de récolte exclusif sur les concessions forestières. La conscientisation populaire face aux enjeux environnementaux et aux limites de la ressource força l'État québécois à reprendre progressivement un certain contrôle de la gestion des forêts. Dans les années 80, le gouverne-



ment proposa une gestion axée sur un rendement plus soutenu, encadrée par la Loi sur les forêts de 1986. À compter de ce moment, l'État attribue à chaque usine un contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) d'une durée de 25 ans. Outre qu'il vise essentiellement la matière ligneuse et néglige ainsi les aspects biodiversité, culturel et social de la forêt, ce modèle de gestion témoigne d'une grave carence démocratique envers les communautés qui habitent les régions forestières.

Dans les années 90, les pressions populaires entraînent des audiences du Bureau d'audience publique

en environnement (BAPE) sur la viabilité de ce modèle de gestion. S'inspirant des recommandations issues des audiences publiques, l'État émet une stratégie sur la protection des forêts qui mise sur le maintien de la biodiversité, la régénération et le respect de la dynamique naturelle de la forêt. Cette stratégie ne sera cependant jamais mise en application. En 1996, l'État révisé la Loi sur les forêts pour y inclure de nouveaux éléments. Entre autres, on prévoit le projet du rendement accru dans certaines parties du territoire forestier et la participation de la population dans la gestion des forêts. Toutefois, l'exercice du BAPE qui présida à cette révision de la Loi devait exposer les opposants à une triste réalité: à cause de délais trop courts, les groupes n'ont pas eu le temps de bien préparer leur mémoire. Par ailleurs, la majorité des mémoires étaient issus des groupes industriels (qui avaient les moyens de bien se préparer, eux, et ce, peu importe les délais). Le résultat final a prouvé que ni les groupes écologistes et environnementaux, ni les citoyens n'avaient été entendus pour l'élaboration du « projet de loi 136 », qui fut déposé en septembre 2002.

La nouvelle loi est loin de correspondre à une gestion forestière qui serait viable sur les plans environnemental, social et économique (dans le sens d'une équité économique, s'entend). Elle repose sur la prémisse que l'industrialisation de l'exploitation forestière doit absolument être accrue, peu importe la pression ainsi exercée sur les forêts.

Depuis quelques années, les groupes écologistes et environnementaux exigent que s'enclenche une enquête indépendante sur la gestion de nos forêts. Celle-ci devrait permettre la participation de toutes les régions du Québec et conduire à une remise en question de l'ensemble des pratiques forestières. Mais qui peut croire encore qu'un gouvernement agenouillé devant l'industrie forestière nommera une commission d'enquête complètement indépendante sur la gestion de la forêt publique?

## Pour de vraies alternatives forestières

Par **David Moffette**

**Voilà déjà plusieurs années, nous avons dû nous rendre à l'évidence : les politiques et pratiques forestières en vigueur ne permettent pas une régénération naturelle suffisamment rapide de la forêt pour que la faune et la flore se rétablissent... et que l'industrie puisse recouper. Les limites de coupes sont toujours poussées plus au nord; cela menace des écosystèmes exceptionnels qui, à cette latitude, prennent une éternité à arriver à maturité. Dans certaines régions comme la Gaspésie, la diminution du stock de bois rend incertain l'avenir des travailleuses et travailleurs forestiers.**

Face aux exigences de la population, le gouvernement québécois et l'industrie se sont mis, depuis les années 80, à présenter des solutions de rechange susceptibles d'améliorer la situation (la leur ou celle de la forêt?). Ainsi, la coupe à blanc a été rebaptisée coupe avec protection et régénération des sols, sans aucun changement significatif dans la méthode et les effets.

Aujourd'hui, la mode est aux aires protégées... et à une plus grande productivité. Plusieurs groupes écologistes et conservationnistes, qui visent la protection d'écosystèmes fragiles et la survie d'espèces en voie d'extinction, réclament de nouvelles aires protégées et dénoncent le retard qu'affiche le Québec en cette matière (seulement 2,8 % du territoire québécois serait vraiment protégé). Dans la conjoncture actuelle, ces aires biotiques sont d'une valeur inestimable pour le maintien minimal de la biodiversité. Elles ne représentent cependant pas une solution en soi, surtout lorsque le gouvernement et l'industrie récupèrent le concept à leur profit. Récupération?

Oui, car si les aires protégées ont une taille extrêmement limitée, il faut néanmoins trouver une façon de dédommager les pauvres industriels de cette perte de ressources exploitables, bien que pas si renouvelables au demeurant. La solution à la réduction de la taille du territoire à exploiter : les arbres transgéniques à rendement amélioré!

Pour paraphraser les Amis de la Terre de Belgique, le développement durable consiste à assurer des profits pour les générations actuelles et futures d'actionnaires! Allez, petits écologistes crasseux, soyez de bonne foi et acceptez le compromis. L'avenir est dans les biotechnologies. Investissez des millions de dollars de vos taxes pour la recherche!

### Et si on consommait moins, tout simplement?

Plusieurs expériences de foresterie plus écologique existent. À la ferme Windhorse, en Nouvelle-Écosse, la forêt est aménagée et exploitée depuis 160 ans sans que le volume de bois soit compromis. On y sélectionne prudemment les arbres à couper, on les abat durant l'hiver et on les transporte à l'aide de chevaux pour préserver le couvert terrestre. Les immenses arbres et ceux sans valeur commerciale demeurent bien enracinés, et les arbres morts nécessaires à la biodiversité sont conservés. L'été venu, les

travailleurs transforment les billes en planches dans la forêt afin que les branches et les copeaux se décomposent et servent d'habitats pour la faune. Certaines exploitations industrielles plus écologiques, comme la forêt Montmorency de l'Université Laval, présentent aussi des avantages intéressants.



Bien sûr, l'industrie et le gouvernement prétendent que ces modèles ne sont pas valables puisqu'ils ne sont pas assez productifs. Évidemment! Toute alternative écologique doit commencer par une réduction de la consommation et de la production. Au

Canada, nous consommons 229 kg de papier et carton par personne par année, la moitié des revues publiées aux États-Unis ne sont jamais vendues, et au Québec, 70 % du papier de bureau se retrouve au dépôt alors que nos usines de recyclage manquent de matières premières et que des plantes comme le chanvre et le kenaf peuvent fournir la fibre pour le papier.

Les solutions de rechange existent. Ce n'est pas de biotechnologies ou de rendement accru dont nous avons besoin. Ce qui manque, c'est une volonté politique de changement!

# Coupures à l'aide sociale

Par Marie-Hélène Drapeau

Le 3 juillet dernier, le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Claude Béchar, annonçait au cours d'une conférence de presse une nouvelle opération : « Place à l'emploi ». Il s'agit en fait de mettre au pas les assistés sociaux aptes à l'emploi en leur proposant une formation ou un emploi. Une proposition qui ne peut être qu'acceptée sous peine de se faire amputer son chèque d'aide sociale. Et ce n'est que le début des coupures à saveur libérale.

Le gouvernement Charest, obsédé par la réduction des impôts, veut faire des économies et tous les ministères sont sommés de contribuer à cet objectif. Le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille ne fait pas exception et vise une économie de 180 millions. Comment? Simple : l'objectif de Béchar est de réduire de 25 000 le nombre de ménages sur l'aide sociale. C'est à coup de coupures que le gouvernement pense à la réinsertion au travail des assistés sociaux.

Les personnes aptes au travail sont les principales

## Problème(s) avec l'aide-sociale?

Des groupes populaires peuvent sans doute vous aider!

RQSE du Nord : 622-2620

ADDS-QM : 525-4983

touchées par les mesures punitives imposées par le gouvernement. En effet, les assistés sociaux aptes au travail devront soit se plier à suivre une formation, soit accepter un travail offert par le gouvernement. Une personne qui refuserait l'offre verra son chèque d'aide sociale hypothéqué entre 75 \$ et 150 \$ par mois pour une période d'un an. Au deuxième refus, c'est 300 \$ de moins mensuellement. Sur un total de 523 \$ par mois (pour une personne seule)! Faites le calcul, il ne reste plus grand-chose, que des miettes. Que des miettes pour réussir à manger, payer son logement – surtout dans un contexte de crise! –, sans compter les imprévus. Pour réaliser ces économies, le ministre a choisi la solution la plus facile : enlever aux pauvres ce qu'ils n'ont pas.

### Les bons et les mauvais pauvres

Le gouvernement se fait un plaisir d'exacerber les préjugés envers les assistés sociaux. La valorisation de l'effort prôné par les élus sous-entend que les assistés sociaux ne sont que des paresseux. Nos élus n'aiment rien moins que catégoriser les assistés sociaux. Il y a les bons pauvres (inaptes au travail) et les mauvais pauvres (aptes au travail). Diviser pour mieux régner. Dans son communiqué de presse, le ministre parle de responsabilité partagée; cela signifie que tous et toutes doivent faire leur part. Cependant, le gouvernement jette le blâme sur certains individus en particulier en leur imputant la responsabilité de leur pauvreté. Pour qu'ils se sentent coupables, pour être certain qu'ils ne se révolteront pas de se voir octroyer des chèques au montant ridiculement bas. Le système confine la plupart des assistés sociaux dans une pauvreté extrême alors que celle-ci est un problème collectif, qui appartient à tous et à toutes.

### Nouvelle philosophie

Malgré que le ministre parle de nouvelle philosophie, les mesures punitives annoncées en juillet n'ont rien de nouveau. Ces mesures sont bel et bien inscrites dans la loi de l'aide sociale, et ont été élaborées par le gouvernement péquiste; par contre, elles seront désormais

appliquées plus rigoureusement. Et c'est là qu'intervient Emploi Québec, puisque les nouvelles demandes d'admissibilité seront gérées par cet organisme. Béchar s'engage à ce que les personnes rencontrent un fonctionnaire dans les 24 heures suivant la demande. Sans débloquer d'argent supplémentaire, sans embaucher de nouveau personnel, alors qu'actuellement les fonctionnaires ne sont pas assez nombreux pour répondre à la demande!

### Réinsertion ou répression?

Avec la collaboration d'Emploi Québec, le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille estime, d'ici 2006, pourvoir à 640 000 nouveaux emplois rendus disponibles à cause d'une éventuelle pénurie de main-d'œuvre, et compte par le fait même réinsérer sur le marché du travail des milliers d'assistés sociaux. Mais l'objectif premier du ministère est l'économie de 180 millions de dollars par la réduction du nombre d'assistés sociaux. Aussi peut-on imaginer aisément la tournure des événements. Le ministère vise-t-il vraiment la réinsertion?

Ses « nouvelles » mesures risquent plutôt d'avoir comme effet de forcer les assistés sociaux à accepter n'importe quel emploi à n'importe quel prix. Ce n'est pas de la réinsertion, mais bien de la répression que d'utiliser les assistés sociaux comme de la main-d'œuvre à bon marché puisqu'ils ne peuvent qu'accepter l'emploi proposé, nonobstant les conditions de travail, sous peine d'être punis. Il est par ailleurs très utopique de croire qu'une personne retirée du marché du travail depuis des années peut le réintégrer comme par magie sans cheminement particulier. Le gouvernement libéral s'inscrit donc dans une logique de «workfare» (allocation conditionnelle).

Les groupes communautaires, quant à eux, attendent toujours le barème plancher – seuil de revenu qui garantit la couverture des besoins essentiels – promis par les libéraux. Faute de ce barème plancher, les trous dans le filet de sécurité sociale ne font que s'élargir, ce qui brime d'autant les droits des assistés sociaux.

## La Page Noire

librairie et bibliothèque sociale  
livres, revues, musique et vidéos engagés



700 rue du Roi (coin du Pont)  
524-8228 - infopagenoire@yahoo.fr

Heures d'ouverture : mercredi-jeudi : 17h à 21h  
vendredi : 13h à 21h  
samedi-dimanche : 13h à 17h

## MONDIALISATION ET RÉGION DE QUÉBEC

Par Yves Gauthier

La ronde de négociations pour implanter la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) tenue à Québec à l'occasion du Sommet des Amériques, en avril 2001, a servi d'électrochoc à nombre d'organismes sociocommunautaires de la région.



Faut croire qu'à toute chose malheur est bon, car une des retombées positives du Sommet aura été la création du Réseau du Forum social de Québec et Chaudière-Appalaches, calqué sur le modèle du Forum social mondial qui s'est déjà réuni à trois reprises à Porto Alegre, au Brésil.

Le Réseau du Forum social local regroupe des organismes sociaux, communautaires, écologistes, syndicaux, étudi-

ants, de solidarité internationale, et autres, et veut démontrer qu'existent d'autres visions du monde que celle, néolibérale, pour qui les lois sauvages du libre marché tiennent lieu de politiques sociales.

Centre de réflexion et d'engagement, le Réseau du Forum social s'articule autour de quatre commissions portant sur la ZLEA, la démocratie et le rôle de l'État, l'environnement et l'écologie sociale ainsi que la paix.

C'est en réaction directe aux politiques du gouvernement (néo)libéral du Québec que des actions seront entreprises dès la rentrée parlementaire pour contrer les politiques néfastes préconisées dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'aide sociale, de la protection de l'environnement, du logement social et des services publics.

Le Réseau du Forum social de Québec et Chaudière-Appalaches invite donc tous les militants altermondialistes qui croient à une mondialisation différente de celle prônée par les gouvernants derrière des portes closes, à joindre ses rangs pour défendre le mieux-être de la personne devant les intérêts du capital.

Source : Serge Roy, membre du Réseau du Forum social de Québec et Chaudière-Appalaches.

www.reseauforum.org

# Mio, artiste du faubourg

## PENSÉES DU.. PENSEUR

Par Yves Gauthier

Dix ans!

Ça fera dix ans que je pense à la vue et au su de tout le monde.

Dix ans que stoïquement, j'endure les météores de la nature : chaleur, pluie, neige, froid, vent et toutes leurs variantes.



Photos E. Baillargeon / Les Déclencheurs

Dix ans... de regards interloqués des gens qui se demandent à haute voix : « Mais à quoi peut-il bien penser? »

Parce qu'un penseur, même de béton, a pour mission de penser; à moins que ce ne soit de faire penser.

Enfin!

Un penseur pense à tout ce qui concerne la vie, à ses pourquoi et comment : l'amour, la haine, la mort, la pauvreté, la violence, l'harmonie, le racisme, l'intolérance, et vous pouvez ajouter à cette liste tous les

et caetera possibles et impossibles qui vous viennent à l'esprit.

Mais c'est ma situation de semi-orphelin qui me tarabuste l'esprit, qui me hante et accapare en permanence presque toutes mes pensées depuis quelques années.

Je dis semi-orphelin car mon géniteur, qui a mis quatre années à me concevoir, l'a fait dans le but que le quartier m'adopte.

Faut dire que mon créateur est un fou de l'Art. Je ne suis pas une commande. Je suis le produit d'un acte d'Amour pur.

Je me compte tout de même chanceux car je vis dans un quartier qui a connu un ministre de la Culture au gouvernement provincial et dont la conseillère municipale est responsable du secteur culturel.

J'ai donc toutes les raisons de croire que mon adoption officielle ne saurait tarder.

Puisque je suis à l'extérieur depuis dix ans, au même endroit, je suis donc une œuvre d'art publique extérieure permanente! Critère essentiel à mon adoption.

En plus, vous savez quoi? Un quotidien très très sérieux de la capitale nationale m'a désigné parmi les dix plus belles œuvres d'art de ma catégorie dans la nouvelle ville de Québec.

Wow! C'est pas rien!

Voilà pourquoi, depuis, vous pouvez voir un léger sourire flotter à la commissure de mes lèvres. Regardez bien, vous le verrez. Si, si...

Je ne veux pas être trop ironique car ceux qui voudraient m'adopter pourraient voir en moi un esprit un peu trop rebelle et faire une tache noire à mon dossier. En ce cas, je risquerais fort de demeurer orphelin pour les quelque 125 prochaines années qu'il me reste à vivre.

Je resterai sage et laisserai le groupe « Les Amis du Penseur » continuer son travail de démarchage afin d'assurer ma permanence dans le quartier en me faisant officiellement acquérir soit par la Ville, soit

par un regroupement d'individus et d'organismes publics se joignant à la municipalité.

Qu'importe comment, pourvu que je ne demeure pas orphelin.

Mon souhait le plus cher est de continuer à penser là où j'ai pris racine.

Je dirais même que le faubourg est l'endroit idéal pour un Penseur.

Qu'on fasse mon acquisition serait un chouette cadeau de dixième anniversaire, vous ne trouvez pas?

En septembre, déjà, une série d'activités artistiques présentés sur la rue Saint-Jean on souligné mes dix ans d'exposition extérieure.

Le Faubourg en vitrine, du 18 au 28 septembre servait entre autre à amasser des fonds afin de m'assurer une certaine longévité sur mon bout de pelouse. D'ailleurs, je me regarde et force m'est d'admettre que j'aurais besoin d'un bon « revampage ».

Ceux et celles qui voudraient avoir plus d'information à mon sujet peuvent contacter Martin Munger (529-8562) ou Yvon Lemieux (525-6254).

Vous pouvez aussi visiter mon site Web : <http://pages.infinit.net/apenseur>

En attendant de vous voir en grand nombre, vous allez m'excuser, mais je dois retourner jouer mon rôle de

Penseur.



## Spectacle Bénéfice!!!

### Pour les arrêtéEs de l'OMC de la région de Québec

L'été dernier, pendant le mini-sommet de l'OMC, plus de 200 manifestantEs, passantEs, touristes, SalariéEs ont été arrêtéEs sans raison, par la police de Montréal qui visait des objectifs purement répressifs... Une dizaine de ces arrêtéEs viennent de la région de Québec.

Donnez leur votre appui, venez voir un bon show!

**Avec:**

**Les Goules**  
**Stéphane Robitaille**  
**Gabrielle Bouthiller**  
**Pépé et sa guitare**  
**Charly Buss**  
**Flying Vomit**



**Hugo Fleury**  
**Orchestre dru**  
**Les Rockeurs de**  
**Valves**  
**Vincent Gagnon et**  
**Martin Desjardins**  
**Bernard Grondin**  
**Lise Hanick**

Où: au Grand-Salon du Pavillon Alphonse-Desjardins de l'Université Laval  
Quand: Mardi, le 7 octobre 2003 à 19 h  
Combien : 10 \$ à la porte

## SALLE DE DIFFUSION PERMANENTE

L'Association pour le développement des arts du Faubourg (ADAF) aimerait que le quartier se dote d'une salle communautaire de diffusion permanente vouée à l'art populaire, multifonctionnelle, multiethnique, multiculturelle et multigenre, utilisable à des coûts raisonnables.

Le groupe est à la recherche de toute personne intéressée à participer à l'élaboration du projet. Pour plus d'information, contactez Yves Gauthier ou Stéphane Robitaille au 522-0454.

**MUSIQUE DU FAUBOURG**  
623 rue St-Jean, Québec, (tel/fax) 529-4848

— Disques compacts et cassettes neufs et usagés  
— Instruments de musique Cordes de guitare à prix réduit  
— Taxes incluses sur tout en magasin

achat  
vente  
échange

Consultez nos produits sur Internet  
[musiquedufaubourg.com](http://musiquedufaubourg.com)

## Logement social

# Ce que le gouvernement donne d'une main, il le reprend de l'autre

Par Nicolas Lefebvre Legault

Depuis l'élection des libéraux, les budgets des ministères jouent au yo-yo et à peu près tous les secteurs de la société civile sont sur les dents. Y compris celui de l'habitation, qui avait pourtant de bonnes raisons de se croire épargné.

Dès le lendemain des élections, les rumeurs allaient bon train quant aux coupures dans les budgets des ministères. Elles ont été vite confirmées et depuis, les appréhensions sont grandes dans la société civile. En matière de logement, on a presque cru un instant pouvoir s'en tirer à bon compte, les budgets de la Société d'habitation du Québec (SHQ) semblant à peu près incompressibles, à moins que le gouvernement décide de revenir sur des promesses électorales toutes fraîches. Le Budget Séguin, en juin, annonçait même 10,7 millions « d'investissement additionnel » dans l'habitation. Soupir de soulagement dans les groupes communautaires, les « mesures d'urgence » pour le 1<sup>er</sup> juillet étaient sauvées. Sauf que force est de constater, à la lecture des crédits budgétaires, que ce que le gouvernement donnait d'une main, il le reprend de l'autre.

### Coupures dans les HLM

Le Québec compte plus de 65 000 unités d'habitation à loyer modique (HLM). Cet imposant parc de logements s'est construit au fil des ans, entre les années 70 et le début de la décennie 1990. C'est donc dire que nombre de ces logements commencent à se faire vieux et ont besoin de rénovations et de réparations. Un budget de 45 millions de dollars était d'ailleurs affecté à cette fin par la SHQ. Si les libéraux n'ont coupé ni dans le développement de nouveaux

logements sociaux, ni dans les mesures d'urgences liées au 1<sup>er</sup> juillet, ils ont par contre retiré sept millions de ce budget d'entretien des HLM.

Mais ce n'est pas tout. Comme il s'agit d'un pro-

Québec, cela se traduit par une coupe sèche de 1.5 million dans le budget de rénovation et de réparation des quelque 6 000 logements HLM de la ville. L'Office municipal d'habitation (OMH) annonce déjà que durant l'année, des logements pourraient être condamnés, faute de sous pour les réparer.



gramme conjoint dont les coûts sont partagés moitié-moitié, le gouvernement fédéral a immédiatement retiré lui aussi sept millions de dollars de ce budget. Résultat, le financement du programme, déjà jugé insuffisant par la Fédération des associations de locataires de HLM du Québec (FLHLMQ), passe de 49 à 35 millions de dollars du jour au lendemain. À

### Contradictions

Les OMH ont raison de dire que le gouvernement est en contradiction dans ce dossier. D'un côté, Jean Charest promet, dans le dernier Discours du trône, de livrer 13 000 nouveaux logements sociaux et abordables durant son premier mandat (ce qui est déjà douteux, estime le FRAPRU, étant donné les budgets sur la table), voire d'en accélérer la construction; de l'autre, le gouvernement coupe dans l'entretien des logements sociaux déjà existants. Autrement dit l'État, d'un côté se targue fièrement d'augmenter le nombre de nouveaux logements, mais de l'autre force les OMH à fermer des places en HLM faute de fric pour les garder salubres. À ce rythme-là, ce n'est qu'une question de temps pour que ressorte l'idée d'augmenter le loyer des HLM afin de pallier une crise financière créée de toutes pièces par le gouvernement.

La FLHLMQ annonce d'ores et déjà qu'elle lancera cet automne une campagne de pression pour renverser la vapeur. Le FRAPRU entend bien quant à lui intensifier la lutte pour la création d'un nouveau programme de construction de HLM (aucun HLM n'a été construit depuis 1994) tout en participant aux pressions destinées à modifier la position du gouvernement sur les coupures. Le Comité populaire sera de la partie. Un dossier à suivre, donc.

## Ça a brassé dans les épiceries...

Par Nicolas Lefebvre Legault

Il est toujours étonnant de constater ce que l'on peut gagner quand on se tient debout et qu'on décide de se défendre. Les 140 syndiqués du IGA-COOP de Sainte-Foy, par exemple, ont été en grève générale du 18 avril à la fin août. Sans être totale, leur victoire est néanmoins exemplaire.

Leur lutte, et c'était tout à leur honneur, était centrée sur les conditions des plus précaires des employés du supermarché. D'un côté, l'administration voulait changer de régime de retraite, ce qui en aurait exclu les employés à temps partiel qui sont majoritaires (55 %). De l'autre, la section locale 503 des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC, c'est le nom du syndicat) voulait améliorer les conditions de ses membres et procéder à un rattrapage salarial. Il aura fallu quatre mois de grève pour faire entendre raison au gestionnaire (qui



avouait candidement, dans Le Soleil, qu'il n'avait plus le choix : «on réglait ou on fermait»).

### Des gains

Le IGA-COOP est le troisième supermarché de la région de Québec à faire la grève depuis le début de l'année. Malgré le durcissement des négociations, les syndiqués arrachent quand même des gains. Dans le cas présent les syndiqué-e-s ont obtenu que le salaire de départ décolle enfin du salaire minimum (il est maintenant à 25¢ au dessus).

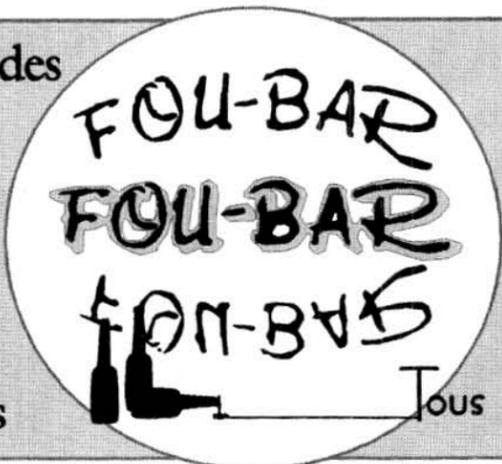
Côté rattrapage salarial, la convention prévoit des augmentations moyennes variant de 5 à 7 % par année pour les employé-e-s encore en progression et de 3 % pour ceux et celles au sommet de l'échelle (le but étant d'égaliser au maximum les salaires). Mais ce n'est pas tout, en plus de sauver et bonifier leur régime de retraite, les salariés ont également arraché

un régime d'assurance, avec des soins dentaires couverts à 80 %, pour tous et toutes, employé-e-s à temps partiel compris (les deux programmes sont financés à 100 % par l'employeur, soi-dit en passant).

Heureusement (!), les résidents de Saint-Jean-Baptiste ne connaîtrons pas de tels conflits les privant des services de leurs épiceries, puisque ni le Crac, ni J.A. Moisan, ni l'Intermarché, qui desservent le quartier, ne sont syndiqués. Par contre, les salariés de ces commerces risquent d'attendre longtemps avant de voir la couleur d'une assurance collective (sans parler d'un régime de retraite). Et comme 40 % des résidents de Saint-Jean-Baptiste travaillent dans le merveilleux monde des services... Autant dire que c'est pas demain la veille qu'on va collectivement gagner plus que 20 000 \$ par année (le cas de seulement 40 % des résident-e-s). Aux esprits chagrins qui pensent qu'un syndicat nuirait au commerce, il est bon de rappeler que le Métro de la rue Cartier et le IGA du chemin Sainte-Foy sont syndiqués aux TUAC-503, et les affaires ne s'en portent pas plus mal.

Les personnes voulant joindre le syndicat peuvent composer le 623-4388.

Expositions Contes et Légendes  
Mardi-Jazz Les Théâtreries  
Babyfoot Boréale-Blues  
"4 à 8" Cadeau CONCERT  
Micro-brasseries



525, rue St-Jean  
Québec  
tél.: 522-1987

Tous les jours de 15 h00 à 3 h00

# Reportage photo

## Quel avenir pour le Faubourg?

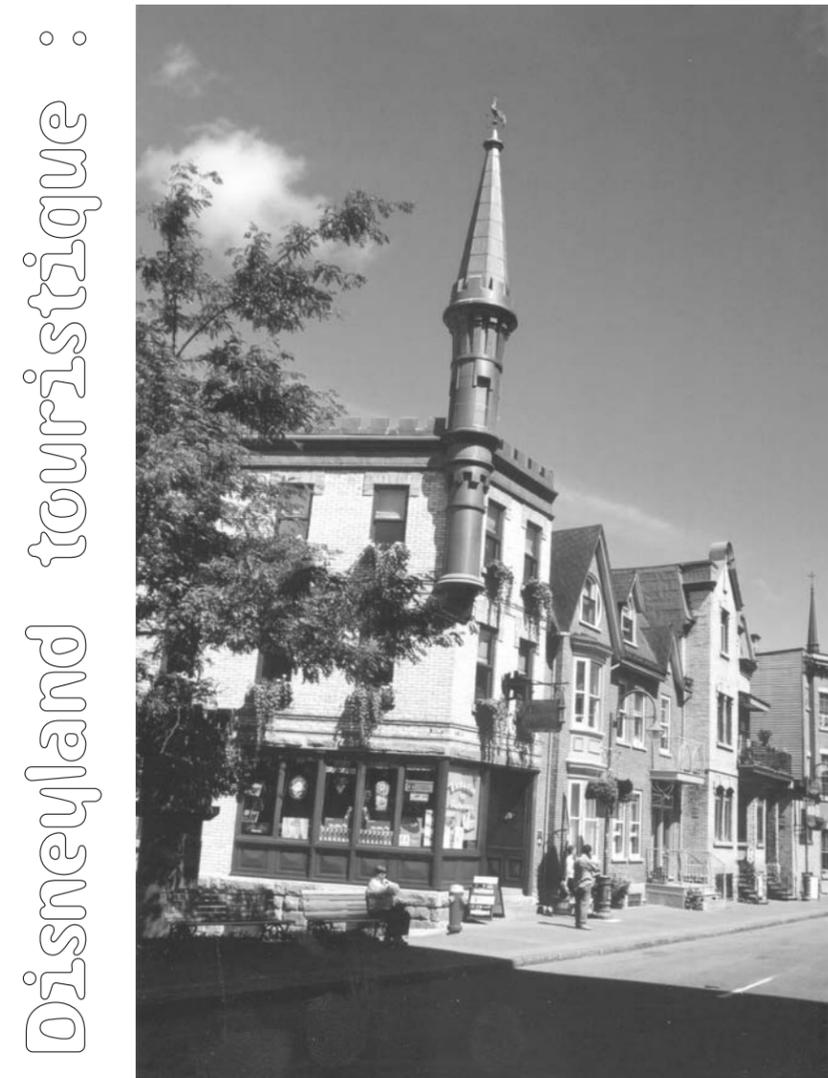
Le passé est-il garant de l'avenir? Qu'en est-il de notre présent? Une fois de plus, des tendances contradictoires assaillent le faubourg Saint-Jean-Baptiste. Entre la gentrification, la touristification et la résistance populaire, de quoi sera fait notre avenir? « Plateau Mont-Royal » de Québec, Disneyland à touristes ou quartier résidentiel, diversifié et populaire?? La question est encore et toujours ouverte, comme le démontre une simple promenade dans le quartier.

Texte : Nicolas Lefebvre Legault

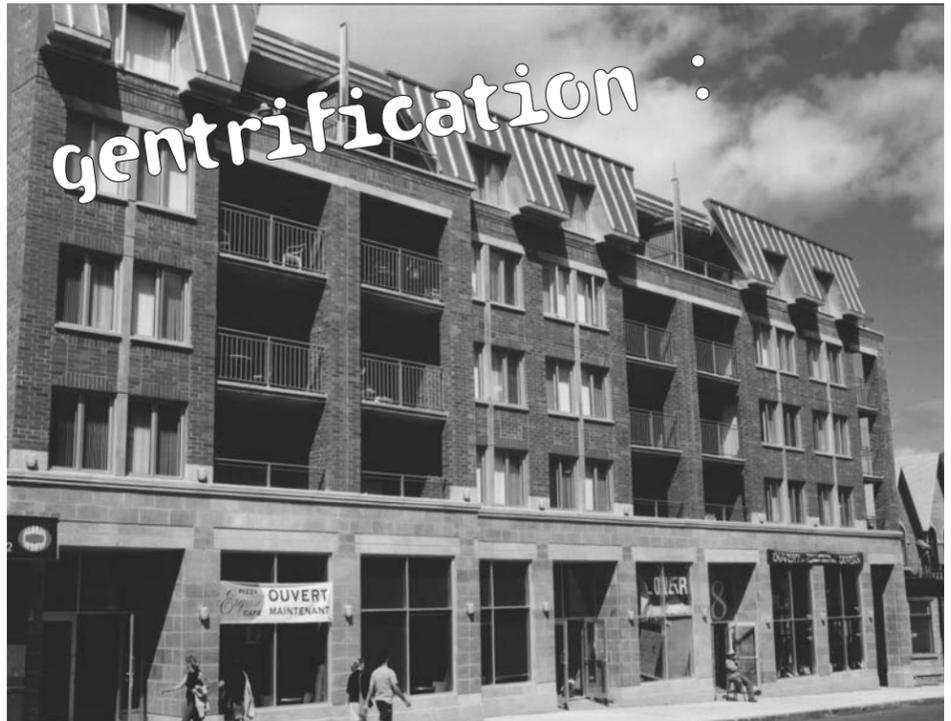
Photos: Emilie Baillargeon / Les Déclencheurs



L'îlot Irvin, coin d'Aiguillon et Saint-Jean, demeure un stationnement en attendant qu'un développeur trouve assez de fric pour décontaminer le terrain. Il y a deux ans, on a échappé au projet de condos de luxe, le promoteur s'étant cassé les reins en chemin, mais rien n'est sur la table pour l'instant. La Ville, qui se targue de vouloir faire disparaître les verrues urbaines, ne pourrait-elle pas prendre en charge la décontamination et céder le terrain à une coopérative d'habitation? Ça compenserait un peu pour les logements abordables que le quartier perd au profit des « couette & café »... Qu'en pensez-vous Mme Cloutier?



Cette magnifique petite maison à tourelles, la « porte du faubourg » d'après le conseil de quartier, a récemment été rénovée à grand frais pour être transformée en « couette & café » comme des dizaines d'autres maisons des rues Saint-Jean et d'Aiguillon. À chaque fois, c'est autant de logements abordables que perd le quartier au profit de la touristification. Le plus énervant, c'est que la majeure partie du financement venait de subventions municipales (dont des dizaines de milliers de dollars, cadeau du conseil de quartier). Autrement dit, les résidents de Saint-Jean-Baptiste paient pour détruire les rares logements abordables de leur quartier!



Coin Salaberry et chemin Sainte-Foy, on érige de nouvelles « résidences de luxe » pour personnes âgées. Avouez que ça ressemble à un HLM de riches! La différence, c'est qu'il ne s'est plus construit de vrai HLM depuis 1994.



Cet édifice, coin Sutherland et Saint-Jean, est de propriété publique, autrement dit c'est un HLM (un vrai celui-là). Il n'y en a que deux dans le quartier (trois pour toute la haute-ville). Dans ces logements, réservés aux ménages à faible revenu, les loyers sont calculés pour ne pas excéder 25 % du revenu des locataires. Le Comité populaire revendique depuis des années la création d'un nouveau programme permettant la création de 500 logements publics par année dans la ville de Québec. Avec la crise du logement, il nous semble que ce ne serait pas un luxe.



Sur la rue Saint-Gabriel, les résidents se sont battus, il y a 25 ans, pour éviter la destruction de leurs maisons. Aujourd'hui, ce sont des coopératives d'habitation qui trônent dans ce secteur. Le quartier compte plus de 500 logements coopératifs. Ces logements permettent aux locataires de ne pas payer trop cher de loyer et d'avoir un contrôle direct sur leur environnement. Les plus vieilles coopératives d'habitation fêtaient leur 25<sup>e</sup> début septembre. Est-ce encore là la voie de l'avenir?

Logement social? [www.frapru.qc.ca](http://www.frapru.qc.ca)